

U D S I S
Union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le 10 juillet, à 9 heure, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération : 10/07/20-05	objet : Modification du tableau des emplois à compter du 13 juillet 2020.
--	--

représentants des conseillers généraux :

Titulaires présents : Jean ROQUE, Hermeline MALHERBE, René OLIVE, Marie-Pierre SADOURNY, Madeleine GARCIA-VIDAL, Martine ROLLAND, Edith PUGNET.

Suppléants présents : Damienne BEFFARA

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Michel MOLY, Robert OLIVE, Françoise FITER, Marina PARRA-JOLY

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Jacqueline ALBAFOUILLE, Alain GOT, Michel FERRER, Georges GUARDIA.

Suppléants présents : /

Titulaires absents ayant donné procuration : René BANTOURE ayant donné procuration à Georges GUARDIA

Absents : Raymond LEMORT, Mireille REBECQ, Arlette BIGORRE, Aurélie SIRJEAN, Loïc GARRIDO, Katell MATET, Charles CHIVILO, Jean-Louis DEMELIN, Julie BALLANEDA, Françoise ORTEGA, Sylvie TORRES, Emilie BENZAKEN-DUVILLIER.

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-1° et 3-2°

Le Président,

Rappelle les délibérations :

- n°30/10/12-13 et 30/10/12-14 du 30 octobre 2012 autorisant le principe de recruter des agents non permanents pour un besoin saisonnier lié à un accroissement temporaire d'activité,
- n°07/02/20 – 02 7 du 7 février 2020 modifiant le tableau indicatif des emplois à compter du 1^{er} mars 2020,

Présente une nouvelle forme d'accueil de vacances mise en place cet été 2020 suite à la pandémie de la COVID-19. Il s'agit de proposer une offre de vacances permettant aux enfants et aux jeunes, notamment les plus en difficulté (socialement et scolairement) de bénéficier d'espaces pendant l'été, où ils pourront sortir de leur cadre quotidien d'une part et apprendre en s'amusant d'autre part.

A ce titre, l'U.D.S.I.S., en partenariat avec les services de la DSDEN et de la DDCS, met en place cet été des « sports campus » pour des enfants du cycle 2 au cycle 4.

Afin d'assurer l' "accompagnement scolaire" il sera fait appel à des personnels enseignants et des étudiants en master.

Considérant les besoins du service de recruter des intervenants qualifiés afin d'assurer le soutien scolaire dans le cadre du dispositif des « sports campus » mis en place par l'UDSIS.

Demande de :

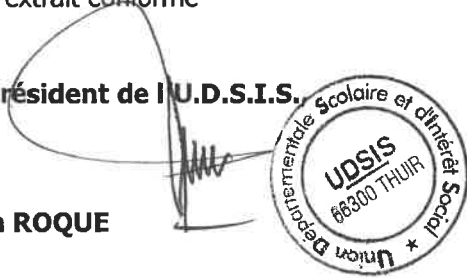
- **créer des emplois saisonniers** : 20 postes de conseiller des A.P.S. liés à l'accroissement saisonnier de l'activité sportive,
- **modifier** le tableau des emplois à compter du 13 juillet 2020 comme suit.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.

Jean ROQUE



PREFECTURE
PYRÉNÉES - ORIENTALES
17 JUL. 2020
COURRIER

**ETAT DU PERSONNEL
A COMPTER DU 13 JUILLET 2020**

1 - EMPLOIS PERMANENTS

EMPLOIS	NOMBRE
FILIERE ADMINISTRATIVE	
Directeur Général des Services de 20 000 à 40 000 habitants	1
Directeur territorial	1
Attaché hors classe	1
Attaché Principal	2
Attaché territorial	3
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	2
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1
Rédacteur	3
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} . classe	3
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} . classe	4
Adjoint administratif	5
FILIERE TECHNIQUE	
Ingénieur	2
Technicien principal 1 ^{ère} classe	3
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1
Technicien	2
Agent de maîtrise principal	14
Agent de maîtrise	7
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	8
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	15
Adjoint technique	28
Adjoint technique à 20/35 ^{ème}	1
Adjoint technique à 10/35 ^{ème}	2
FILIERE SPORTIVE	
Conseiller territorial des A.P.S.	1
Educateur des A.P.S. principal 1 ^{ère} classe	10
Educateur des A.P.S. principal de 2 ^{ème} classe	4
Educateur des A.P.S.	2
Opérateur principal des A.P.S.	4
Opérateur qualifié des A.P.S.	2
Opérateur des A.P.S.	1
FILIERE ANIMATION	
Animateur principal 1 ^{ère} classe	1
Animateur principal 2 ^{ème} classe	1
Animateur	1
Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	1
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	1
Adjoint d'animation	2

2 - EMPLOIS SAISONNIERS

EMPLOIS	NOMBRE
Adjoint administratif	5
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3
Adjoint technique	17
Conseiller des A.P.S.	20
Educateur des A.P.S.	11
Opérateur qualifié des A.P.S.	5
Opérateur des A.P.S.	10
Adjoint d'animation	5

3 - EMPLOIS NON TITULAIRES

EMPLOIS EN CDI	NOMBRE
Adjoint technique à 10/35 ^{ème}	1
EMPLOIS EN CDD	NOMBRE
Conseiller des APS	1

4 – CONTRAT APPRENTISSAGE – CONTRAT DE DROIT PRIVE

EMPLOIS	NOMBRE
Contrat apprentissage en baccalauréat professionnel Option Conduite et gestion d'une entreprise hippique pour une durée maximale de 36 mois	1
Contrat d'apprentissage en restauration au sein des cuisines centrales	1